

Comptes 2023 : une gestion rigoureuse qui porte ses fruits

Montreux, le 13 mai 2024

La Municipalité de Montreux présente les comptes de l'exercice 2023, qui se soldent par un bénéfice de CHF 2'159'893. Ce résultat favorable, bien au-delà des prévisions budgétaires, reflète l'engagement continu de la Municipalité dans une gestion financière prudente et rigoureuse.

Cette année encore, le résultat positif de quelque CHF 2,1 millions dépasse les attentes, surpassant de manière significative les prévisions budgétaires établies. Cette performance exceptionnelle découle, en partie, de la rigueur dans la gestion des coûts exercée par la Municipalité. Elle est cependant largement attribuable à des recettes extraordinaires découlant de l'exercice précédent.

Ce bon résultat s'explique notamment par une restitution en 2023 des acomptes versés en 2022 pour la contribution communale à la cohésion sociale. Cette correction s'explique par une plus grande prise en charge par le Canton des coûts liés à la cohésion sociale, ainsi que des recettes conjoncturelles plus importantes de l'ensemble des communes vaudoises avec, pour effet, une diminution de la charge facturée aux communes. À cela s'ajoute une restitution des acomptes 2022 versés aux transports publics VMCV, qui ont finalement terminé leur exercice sur un déficit moindre que prévu et qui a permis le versement de l'excédent aux communes concernées.

Pour la troisième année consécutive la marge d'autofinancement (CHF 9'852'104) permet le financement des investissements. Cette situation réjouissante permet de réduire l'écart entre la marge d'autofinancement moyenne et les investissements nets moyens.

Parmi les recettes récurrentes, l'impôt sur le revenu et la fortune est en dessous des prévisions de près de CHF 4 millions. Cet écart s'explique par des prévisions budgétaires réalisées sur la base des chiffres 2021 comprenant des recettes extraordinaires de CHF 4 millions.

La croissance des recettes de la taxe de séjour communale reflète, quant à elle, l'évolution positive de l'économie touristique.

La Municipalité présente ce résultat positif avec une satisfaction mesurée, consciente que cette situation est imputable à des événements antérieurs à l'année 2023 et que, sans cela, le résultat aurait été proche de l'équilibre. Depuis le début de la législature, la gestion rigoureuse des charges maîtrisables constitue une préoccupation constante de la Municipalité qui entend poursuivre une gestion raisonnable des finances afin de préserver les moyens nécessaires pour un service public efficient au service de la population, ainsi que la marge de manœuvre indispensable à la réalisation des projets à venir ou déjà adoptés.

La Municipalité

Contacts :

Olivier Gfeller, Syndic, en charge des finances, commune@montreux.ch - 021 962 79 02
Serge Gard, Chef du service des finances, serge.gard@montreux.ch - 021 962 77 91